

Avis de constitution

SOCIETE « NATURELS COSMETIQUES »

Siège Abidjan, Cocody, Angré 8e Tranche, a 100
mètres au carrefour prière., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURELS COSMETIQUES »

Objet : La société a pour objet en Cote d'ivoire
- Fabrication et commercialisation de produits cosmétiques;

- Vente d'accessoires pour femmes;
- Divers;

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8e Tranche, a 100 mètres au carrefour prière., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle N'DRI ADJOUA ANNE-STEPHANIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00503 du 16/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03110/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

